

**PLAN D'ACTION ANNUEL
DANS LE CADRE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE
LA PROVINCE DE L'ONTARIO ET
LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE**

LISTE D' ACTIONS À RÉALISER EN 2022-2023

Enseignement supérieur

La Province de l'Ontario et la Communauté française de Belgique se sont engagées à faciliter la visibilité et la promotion des établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'à favoriser les rapprochements entre ceux-ci, les échanges d'étudiants et étudiantes, de professeurs et professeures notamment.

À cette fin, les actions suivantes sont proposées:

Avantage Ontario prendra les mesures suivantes:

- ajouter la Communauté française de Belgique aux régions ciblées par une promotion spécifique afin d'accentuer la visibilité des établissements postsecondaires de langue française et bilingues de l'Ontario auprès des étudiants et étudiantes de Communauté française de Belgique;
- sensibiliser les étudiants de l'Ontario à la possibilité de recevoir une aide financière par le biais du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario pour certains établissements et programmes postsecondaires offerts dans la Communauté française de Belgique.

Wallonie Bruxelles International, Wallonie-Bruxelles Campus et la Délégation générale Wallonie-Bruxelles au Québec prendront les mesures suivantes:

- ajouter l'Ontario aux régions ciblées par une promotion spécifique afin d'accentuer la visibilité des établissements d'enseignement supérieur de Communauté française de Belgique auprès des étudiants et étudiantes de l'Ontario;
- accentuer la promotion des bourses de mobilité de Wallonie-Bruxelles International pour des séjours de recherche courts et longs au sein d'un établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique;

Ensemble, l'Ontario et la Communauté française de Belgique prendront les mesures suivantes :

- faire la promotion des accords d'échanges étudiants nouveaux et existants entre les établissements postsecondaires de langue française et bilingues de l'Ontario et les établissements d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique;
- aider au développement de partenariats ou d'accords d'échanges d'étudiants et étudiantes entre les établissements postsecondaires de langue française et bilingues de l'Ontario et les établissements d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique,
- accentuer la promotion auprès des candidats et candidates de l'Ontario des bourses de perfectionnement de la langue française offertes par Wallonie-Bruxelles International, et;
- faire la promotion des établissements postsecondaires de langue française et bilingues de l'Ontario qui offrent des bourses et/ou des frais de scolarité réduits pour les étudiants et étudiantes internationaux francophones.

Francophonie économique et numérique

L'Ontario et la Communauté française de Belgique se sont engagées à œuvrer au rapprochement de la jeunesse francophone et des organismes francophones dans les secteurs médiatiques, créatifs, numériques et innovants de leur juridiction.

À cette fin, les actions suivantes sont proposées:

- soutenir le renforcement des relations entre le Groupe Média TFO et la RTBF afin d'encourager le partage d'expertise en matière d'innovation numérique et l'exploration de possibilités qui pourraient conduire à de futurs projets communs, et;
- soutenir la mise en relation d'incubateurs intégrés dans les établissements d'enseignement supérieur.

Recherche

L'Ontario et la Communauté française de Belgique se sont engagées à favoriser les rapprochements entre organismes et programmes de soutien à la recherche de leur juridiction, en vue de favoriser les programmes de recherche conjoints, les échanges de chercheurs et chercheuses, en particulier au niveau du doctorat et du post-doctorat.

À cette fin, les actions suivantes sont proposées:

- planifier des réunions virtuelles, des tables rondes et des conférences, et faciliter les contacts entre les entités universitaires et de recherche afin d'encourager les échanges de connaissances, l'élaboration de propositions de collaboration et la mise en place de partenariats.

Culture

L'Ontario et la Communauté française de Belgique se sont engagées à œuvrer au rapprochement des artistes, notamment émergents, d'organismes culturels, producteurs et diffuseurs de leur juridiction notamment dans les domaines de la musique, du cinéma, du théâtre et des arts numériques.

À cette fin, les actions suivantes sont proposées:

- mettre en relation des organismes francophones de diffusion des arts de la scène afin d'explorer des possibilités d'échanges et de collaborations;
- planifier des rencontres bilatérales, planifier des missions d'affaires et mettre en relation les agences spécialisées et les organisateurs et programmeurs de grands événements culturels afin de favoriser l'émergence des projets conjoints, et;
- mettre en relation des centres de sciences et musées scientifiques afin de favoriser la collaboration.

Jeunesse

L'Ontario et la Communauté française de Belgique se sont engagées à favoriser les relations et échanges entre jeunes et organismes de soutien à la jeunesse de leur juridiction.

À cette fin, les actions suivantes sont proposées:

- mettre en relation des organismes francophones impliqués dans la formation et l'accompagnement des jeunes, notamment des jeunes entrepreneurs (de 18 à 35 ans), afin d'encourager la création de programmes d'échanges et la collaboration entre jeunes des deux juridictions.

ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE

Cette section sera requise à partir de 2023-2024 et comprendra un résumé de l'état de mise en œuvre des actions proposées dans les plans d'action annuels précédents.

LISTE NON-EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES ET DES INITIATIVES PAR DOMAINE D'ACTIVITÉS IDENTIFIÉS PAR LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Enseignement supérieur

Avantage Ontario

Ministère des Collèges et Universités

Avantage Ontario est un consortium qui réunit les dix établissements postsecondaires de langue française et bilingues de l'Ontario afin de recruter des étudiants en collaboration, de promouvoir le système d'éducation postsecondaire de langue française et bilingue de l'Ontario et d'établir des relations avec un réseau international d'établissements partenaires et d'intervenants francophones.

Université de l'Ontario français et autres établissements postsecondaires de langue française et bilingues

Ministère des Collèges et Universités

L'Université de l'Ontario français (UOF) est une nouvelle université francophone à Toronto (Ontario) qui s'adresse aux francophones et francophiles de l'Ontario, du Canada et du monde entier désireux d'étudier en français, et de vivre en français et en anglais dans la capitale économique du Canada.

L'UOF garantit un apprentissage unique au travers de son approche pédagogique axée sur le développement de connaissances, de compétences et d'expériences (cours, stages, séminaires d'encadrement, ateliers professionnels) grâce à des programmes de formation qui font appel à des savoirs et à des méthodes provenant de plusieurs disciplines.

En date de novembre 2022, l'Ontario compte au total dix établissements postsecondaires francophones et bilingues qui offrent des cours de langue française :

- Collège Glendon, Université York
- Collège universitaire dominicain, Université Carleton
- Collège Boréal
- Collège La Cité
- Université Laurentienne
- Université Saint-Paul
- Université de Hearst
- Université de l'Ontario français
- Université d'Ottawa
- Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto

Francophonie économique et numérique

Groupe Média TFO (multi-plateforme et télévision)

Ministère de l'Éducation

Conçu comme agence de média éducative destinée à être un complément au système d'éducation de langue française en Ontario, le Groupe Média TFO offre une variété de produits et services pédagogiques, dont une chaîne de télévision, 200 sites Web, 20 applications et jeux mobiles, 15 plateformes de distribution de contenu souscrit et 14 plateformes de médias sociaux.

Outre son contenu éducatif et jeunesse pour des publics de 2 à 17 ans, le Groupe produit et diffuse aussi du contenu culturel et de catégorie « société » pour adultes. Il est membre de l'association *Les Médias Francophones Publics* et constitue le seul réseau multimédia de langue française au Canada dont le siège social se trouve à l'extérieur du Québec.

Ontario Créatif

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Cette agence offre des services ciblés et des programmes d'appui financier dans les industries de la création incluant la musique, l'édition de livres et de magazines, le cinéma, la télévision et le multimédia interactif numérique, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Des bourses, qui sont offertes aux créateurs et créatrices francophones, aident les industries de la création à accroître leur productivité, à prendre de l'ampleur, à connaître un succès critique et commercial et à accéder à des marchés internationaux.

Recherche

Fonds pour la recherche en Ontario – Excellence en recherche (programme ER-FRO)

Ministère des Collèges et Universités

Le programme ER-FRO offre aux universités, collèges et hôpitaux universitaires financés par des fonds publics ainsi qu'aux instituts de recherche à but non lucratif des fonds pour les aider à couvrir les frais de fonctionnement associés à des projets avant-gardistes, de grande envergure et à rayonnement international ayant une valeur stratégique pour la province. Ouvert à toutes les disciplines, le programme finance la recherche pure, appliquée et expérimentale. Les établissements admissibles sont invités à collaborer avec les institutions et partenaires du secteur privé tant locaux qu'internationaux.

La dernière ronde du programme se scindait en deux volets de demande, soit un volet général de recherche fondamentale et appliquée, qui est accessible à toutes les disciplines de recherche, et un volet ciblé de recherche expérimentale axé sur les projets à fort potentiel de commercialisation dans les secteurs de la technologie de l'information et des communications, des sciences de la vie et appareils médicaux et des technologies industrielles.

Culture

Ontario Créatif

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Cette agence offre des services ciblés et des programmes d'appui financier dans les industries de la création incluant la musique, l'édition de livres et de magazines, le cinéma, la télévision et le multimédia interactif numérique, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Des bourses, qui sont offertes aux créateurs et créatrices francophones, aident les industries de la création à accroître leur productivité, à prendre de l'ampleur, à connaître un succès critique et commercial et à accéder à des marchés internationaux.

Conseil des arts de l'Ontario

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Cette agence favorise la création et la production d'œuvres d'art au profit des Ontariennes et des Ontariens et administre des subventions destinées à soutenir les artistes professionnels et les organismes artistiques établis en Ontario dans les domaines de l'éducation artistique, des arts autochtones, des arts communautaires, des métiers d'art, de la danse, des arts francophones, de la littérature, des arts médiatiques, des arts multidisciplinaires, de la musique, du théâtre, des tournées et des arts visuels.

Le Conseil des arts de l'Ontario offre un programme de subventions pour les projets de collaboration entre artistes et diffuseurs qui soutient les projets d'engagement internationaux et numériques. L'agence offre également un certain nombre de programmes de subventions en langue française destinés spécifiquement aux artistes et organismes francophones.

LISTE NON-EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES ET DES INITIATIVES PAR DOMAINE D'ACTIVITÉS IDENTIFIÉS PAR LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Enseignement supérieur

Wallonie-Bruxelles International

Wallonie-Bruxelles International est l'institution publique chargée des relations internationales de la Communauté française de Belgique. A ce titre, elle offre des bourses à la mobilité pour étudiants et pour académiques, et notamment à destination des futurs professeurs de langue française.

Wallonie-Bruxelles Campus

Wallonie-Bruxelles Campus est l'Agence de promotion de l'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique sur la scène internationale. Par ses actions, elle contribue à renforcer la visibilité et l'attractivité de la Communauté française de Belgique et de ses établissements d'enseignement supérieur (EES).

Les objectifs stratégiques de l'agence sont de soutenir les actions internationales des établissements d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique, d'attirer des étudiants internationaux de 2ème et 3ème cycle et de les aider à concrétiser leur projet d'études dans un établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique.

WB Campus développe également des outils spécifiques d'information et de promotion et assure une veille régulière pour informer les établissements d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique des opportunités de coopération internationale.

Des opportunités seront également envisagées au travers du programme FAMES (Fonds d'Aide à la Mobilité Étudiante dans l'enseignement supérieur) portant sur des bourses aux étudiants de la Communauté française de Belgique en vue de mobilités hors Union européenne. Ce fonds est géré par l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (AEF-Europe).

Francophonie économique et numérique

RTBF

Radio-télévision belge de la Communauté française

La RTBF est une entreprise publique, culturelle et autonome. Elle opère sur le territoire francophone de la Belgique, soit la Wallonie et Bruxelles, et édite trois chaînes de télévision et six chaînes radio (sans compter de nombreuses web-radios).

La RTBF est membre de l'association *Les Médias Francophones Publics*. Elle est innovante au niveau des plateformes numériques et de la programmation jeunesse. Sa chaîne OUFtivi propose une programmation destinée aux enfants de 4 à 10 ans, sans publicité. Les enfants animent eux-mêmes, créent et visionnent les programmes composés d'informations pédagogiques et de dessins animés.

Bureau International Jeunesse

Le Bureau international Jeunesse est un service de Wallonie-Bruxelles International cogéré par la Communauté française de Belgique et mis en place pour gérer des programmes internationaux destinés aux jeunes de Wallonie et de Bruxelles en dehors du cadre scolaire. Chaque année, plus de 5 000 jeunes adultes bénéficient de ces financements.

Le BIJ offre un accompagnement spécialisé aux jeunes et aux relais du secteur jeunesse pour les aider à mettre en place des projets de qualité internationaux ou en Belgique. Il organise des formations, séances d'informations, séminaires de contact, projets liés à des thématiques prioritaires.

Le BIJ possède plusieurs programmes de soutien, et notamment un programme de soutien aux jeunes entrepreneurs dans leurs premiers projets de mobilité internationale.

Recherche

Wallonie-Bruxelles International

Wallonie-Bruxelles International est l'institution publique chargée des relations internationales de la Communauté française de Belgique. A ce titre, elle offre des bourses à la mobilité pour diplômés et diplômés de l'étranger, afin de suivre des formations postdoctorales dans des secteurs d'excellence, tant en Belgique pour des diplômés étrangers qu'à l'étranger pour des diplômés de Communauté française de Belgique.

Le Fonds de la Recherche Scientifique FRS-FNRS

Le Fonds a pour mission de développer la recherche scientifique fondamentale dans le cadre d'initiatives présentées par les chercheurs.

Ce fonds favorise la production et le développement des connaissances en soutenant, d'une part, les chercheurs et chercheuses à titre individuel et en finançant, d'autre part, des programmes de recherche poursuivis au sein des laboratoires et services situés principalement dans les universités de la Communauté française de Belgique.

Culture

Wallonie-Bruxelles International

Wallonie-Bruxelles International est l'institution publique chargée des relations internationales de la Communauté française de Belgique. A ce titre, elle offre des aides à la mobilité et services aux créateurs, créatrices et programmeurs dans plusieurs disciplines artistiques. Parmi les formes d'appui, des subventions sont disponibles afin d'appuyer la participation à une manifestation à l'étranger, à une mission de prospection et l'accueil de programmeurs étrangers au sein de la Communauté française de Belgique.

A côté du Service Culture de WBI et y intégrées, plusieurs Agences spécialisées dans leur domaine représentent un levier à l'international. Leur mission est d'accompagner, de promouvoir et diffuser les productions artistiques et culturelles de Wallonie-Bruxelles ainsi que d'activer la chaîne de collaborations et de diffusion professionnelles de ces talents en favorisant la mise en marché et le réseautage notamment. Ceci dans l'ensemble des secteurs:

- Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse (WBTD) est l'agence publique de soutien à l'exportation des créations des arts de la scène de la Communauté française de Belgique en Théâtre, Danse, Cirque et Arts de la rue.
- Wallonie-Bruxelles Architectures (WBA) est l'agence de soutien à la diffusion et la promotion internationale du secteur architectural (architectes, urbanistes, paysagistes, photographes, graphistes) de Wallonie-Bruxelles.
- Wallonie-Bruxelles Design Mode (WBDM) est l'agence de soutien à l'internationalisation des designers et entreprises des secteurs de la mode et du design de Wallonie et de Bruxelles.
- WBMusiques (WBM) est l'agence de soutien à l'exportation du secteur musical de Communauté française de Belgique.
- WBIimages est l'agence de promotion de l'audiovisuel (tous formats) de Communauté française de Belgique à l'étranger.

Jeunesse

Bureau International Jeunesse

Le Bureau international Jeunesse est un service de Wallonie-Bruxelles International cogéré par la Communauté française de Belgique et mis en place pour gérer des programmes internationaux destinés aux jeunes de Wallonie et de Bruxelles en

dehors du cadre scolaire. Chaque année, plus de 5 000 jeunes adultes bénéficient de ces financements.

Le BIJ offre un accompagnement spécialisé aux jeunes et aux relais du secteur jeunesse pour les aider à mettre en place des projets de qualité internationaux ou en Belgique. Il organise des formations, séances d'informations, séminaires de contact, projets liés à des thématiques prioritaires...

Le BIJ possède plusieurs programmes de soutien, et notamment un programme de soutien aux jeunes artistes, pour les aider à participer à des festivals, des formations, des missions exploratoires ou de création à l'étranger. Le BIJ peut également soutenir l'accueil d'artistes étrangers dans le cadre de créations ou résidences conçues en commun.

APPROBATION

Jean-Claude Camus
Sous-ministre adjoint
Ministère des Affaires francophones
de l'Ontario

Date

Sharon Weinblum
Déléguée générale de Wallonie-Bruxelles
au Québec,
pour l'Administratrice Générale de Wallonie-
Bruxelles International (WBI)

Date